

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » » 14 » » six mois.
» » » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 20 Avril 1865.

BULLETIN

Il fallait en croire une correspondance de Vienne, l'Autriche serait résolue à opposer une résistance sérieuse aux projets annexionistes de M. de Bismarck. Le gouvernement impérial aurait annoncé à Berlin sa résolution d'envoyer dans le port de Kiel, une escadrière de force égale à celle qui y existe sous le pavillon prussien. On ignore l'accueil qui sera fait à cette démonstration.

La Patrie dit que, l'importance et la durée du voyage de l'Empereur en Afrique ont été également exagérées.

« Nous croyons savoir, ajoute l'organe officieux, qu'après avoir visité la flotte à Marseille, l'Empereur n'ira passer quelques jours à Alger que pour y concerter avec le maréchal gouverneur les mesures réclamées par l'état actuel de notre possession.

L'époque du départ de l'Empereur n'est pas encore fixée.

Le Times publie une dépêche télégraphique de Rome, affirmant que M. de Sarrigès va être rappelé dans quelques jours, et que la France ne sera plus représentée que par un secrétaire de légation jusqu'à l'arrangement des difficultés survenues à Rome. La dépêche du Times, dit le Bulletin de Paris, est de tout point inexacte.

On reçoit de New-York des dépêches en date du 8 avril. Elles annoncent que Sheridan est toujours à la poursuite de Lee. Dans un engagement près de Berkville, Lee a été mis en déroute. Le général Erwell et cinq autres généraux ont été pris. On fait beaucoup de prisonniers; on s'empare aussi d'un grand nombre de canons. Sheridan croyait que Lee allait se rendre.

Le juge Campbell a entamé des négociations de paix avec M. Lincoln.

La fête du roi de Danemark a été célébrée dans toutes les villes et villages du Schleswig septentrional. Flensbourg a même été illuminé à cette occasion.
J. REDOUX.

On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* :

« L'attaque du camp des travailleurs du cap Aokas par les Kabyles, le 13 avril, a prouvé une fois de plus aux agitateurs qu'ils ne peuvent rien contre nos troupes. Les révoltés, malgré leur nombre, ont dû céder à l'élan des chasseurs à pied dirigés par le lieutenant-colonel Bonaquet, commandant supérieur du cercle de Bougie. Le succès a été complet : les insurgés ont été chassés de toutes leurs positions, et ont fui dans le plus grand désordre. Nous avons eu 15 blessés, dont 2 officiers et 4 indigènes des contingents algériens. »

« En apprenant que le camp allait être attaqué, le caïd Ou Rabah, des Oulad-Abd-el-Djebbar, s'est porté à son secours avec 4,500 fusils, mais il n'est arrivé qu'après le combat. Ses contingents ont été renvoyés dans leurs tribus. Le lendemain, les Beni-Mahmed et les Beni-Hassain, qui avaient combattu contre nous, sont venus offrir des otages et ont pris l'engagement de protéger les travaux de la route. »

« A Djidjelly, à El-Millak et dans le Ferdjounah, tout est tranquille. »
« Après avoir séjourné à Ouargla pendant quelque temps la colonne Séroko est rentrée à Biskra, le 13 avril. »

Nous avons déjà dit, d'après les nouvelles télégraphiques, que la nouvelle de la chute de Richmond avait provoqué à Washington un enthousiasme extraordinaire. Le peuple s'est d'abord porté devant le département de la guerre, où il a reçu la confirmation de la grande nouvelle, et ensuite devant le département d'Etat, où le nom de M. Seward a été brièvement acclamé. M. Seward ayant apparu à la foule, lui a adressé le discours suivant :

« Je remercie mes citoyens de l'honneur qu'ils me font de m'appeler pour me féliciter avec eux de la chute de Richmond.

(Applaudissements.) Je suis justement occupé à écrire mes dépêches pour l'étranger. Que dirai-je à l'Empereur de la Chine ? Je le remercie en votre nom de ce qu'il n'a jamais souffert qu'un pavillon couvrant un pirate entrât dans un des ports de son empire. (Applaudissements.) Que dirai-je au sultan de Turquie ? Je le remercie de ce qu'il n'a jamais manqué de nous livrer les rebelles réfugiés dans ses Etats. (Cris de : « c'est cela. » Applaudissements.) Que dirai-je à l'Empereur des Français ? (Une voix : « Qu'il s'en aille du Mexique. ») Je lui dirai qu'il peut aller demain à Richmond chercher son tabac, à moins que les rebelles n'aient tout consommé. (Rires, applaudissements.) A lord Russell, ministre, je dirai que les commerçants d'Angleterre trouveront le coton exporté de nos ports, par traité avec les Etats-Unis, moins cher que celui qu'ils se sont procuré en forçant le blocus. Quant à lord Russell lui-même, je n'ai pas besoin de lui dire que cette guerre est une guerre pour la liberté et l'indépendance nationale, pour les droits de nature humaine, et non pas une guerre de conquête, et que pourvu que la Grande-Bretagne soit juste avec les Etats-Unis, nous ne troublerons pas le Canada aussi longtemps que cette province préférera l'autorité de la noble Reine à l'incorporation volontaire dans les Etats-Unis. (Applaudissements et « Vous avez raison ! »)

« Que dirai-je au roi de Prusse ? Je lui dirai que les Allemands ont été les premiers à reconnaître le baron Gerolt, à être constants dans son amitié envers les Etats-Unis pendant sa longue résidence dans le pays. (Applaudissements.) »

« A l'empereur d'Autriche, je dirai qu'il a prouvé qu'il est un homme très-sage, car il nous a dit dès le début qu'il n'avait de sympathie pour aucune rébellion, dans quelque lieu que ce fût. (Applaudissements.) »

« Je ne doute pas, concitoyens que vous n'approuviez la théorie qui m'a guidé pendant la guerre, à savoir que la rébellion devait finir dans les quatre-vingt-dix jours. (Rires et applaudissements.) J'ai pensé que c'était là la théorie à adopter, parce que je n'ai jamais connu de médecin capable de rendre la santé à un malade à moins qu'il ne fût d'avis de mourir, dans les cas les plus défavorables, obtenir une guérison dans les quatre-vingt-dix jours. (Nouveaux applaudissements.) »

« Je dirai enfin que, si le peuple américain l'approuve, notre devise pendant la paix sera ce qu'a été notre doctrine pendant la guerre. Toutes les nations ont le droit de régler leurs propres affaires intérieures à leur manière, et toutes sont tenues de se conduire de façon à favoriser la paix sur terre et la bienveillance envers l'humanité. »

La foule s'est séparée après le discours du secrétaire, en acclamant avec le plus grand enthousiasme le président, le secrétaire et l'Union.

On ne soupçonne même pas en France ce qu'est la situation de la Sicile. M. Emile Ollivier nous fait une Italie de fantaisie. Le général Roccagni, naguère commandant en chef à Palerme, qui vient de mourir, a écrit au bord de la tombe une lettre sur le « hideux » état de l'île. L'Italie, feuille ministérielle, n'ose pas reproduire ces terribles révélations, mais elle analyse en l'attendant, la lettre du moribond. Telle quelle, cette analyse est émuante, et en voici quelques fragments :

« Le général Roccagni expose des faits que tout Palerme connaît. Il nous dit que les meurtres, les vols et les assassinats se commettent en plein jour, dans les rues les plus fréquentées de la ville, au vu et au su de la population tout entière, sans que personne prenne la peine de secourir et de sauver la victime, ni d'arrêter le coupable, de le dénoncer et de témoigner contre lui. Et la population est excusable en ceci, que ni l'arrestation du coupable, ni la conviction universelle de son crime, conviction produite par les preuves et les témoignages les plus irréfragables, n'aboutissent souvent à aucun résultat. »

« Un boulanger avait abaissé le prix du pain, malgré ses confrères. Qu'est-il arrivé ? Un jour qu'il revenait d'une séance avec ses associés et qu'il remontait la rue de Tolède dans sa calèche, entre une et deux heures de l'après-midi, un misérable monta sur la planchette derrière la calèche, à la place réservée d'ordinaire au domestique, et plongeant son bras armé d'un poignard dans l'intérieur de la voiture, il dirigea si savamment la lame de son couteau, qu'il tua sur le coup le charitable boulanger. »

« Puis, satisfait de son succès et n'en craignant pas les suites, il descendit de nouveau sur le pavé de la rue, sans hâte et sans honte, assuré que personne n'oserait mettre la main sur lui. Quelques centaines d'individus avaient vu commettre le crime et connaissent l'assassin ; celui-ci continua à se promener par la ville comme

s'il n'avait rien fait que de très-ordinaire, et la triste scène fut oubliée sans avoir été punie. »

« Et si un athlète indigné s'était jeté sur l'assassin, l'avait arrêté et remis entre les mains des défenseurs attitrés de l'ordre qu'en serait-il résulté ? L'assassin, une fois enfermé dans une prison et remis aux magistrats, aurait-il été puni ? »

« Parmi les nombreux témoins de ce crime, en aurait-on trouvé quelques-uns prêts à rendre contre lui témoignage devant un tribunal ? Le général Roccagni fait mention de deux procès pendant lesquels tous les témoins, à la charge de l'accusé furent assassinés, et, dans le second de ces procès, les témoins à charge étaient au nombre de 14 ; ils périrent tous. »

« Le général Roccagni donne des chiffres qui font dresser les cheveux sur la tête de ceux qui les lisent... On parle d'un chiffre si considérable pour la dernière année, que nous n'osons le répéter ; et les condamnations seraient dans des proportions bien restreintes. »

BULLETIN DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 AVRIL 1865

N° 41

UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE VII.

DIPLOMATIE PATERNELLE.

(Suite.)

— Eh ! eh ! fit le notaire avec un petit rire important, je suis en effet assez content, monsieur le comte; les affaires ne vont pas mal cette année.

— Votre clientèle est fort étendue, m'a-t-on dit.

— Elle s'accroît de jour en jour et j'ai des clients dans tous les coins du département.

— Fen suis enchanté, car je vous souhaite toute la prospérité possible ; et puis vous allez pouvoir me donner quelques renseignements dont j'ai besoin.

— Le plus tôt à vos ordres, monsieur le comte; de quoi s'agit-il ?

— D'une chose assez délicate et qui demande le secret.

— Un notaire est un second confesseur.

— Je le crois et vais m'ouvrir à vous. J'ai deux fils, vous le savez.

— Je le sais; cependant je ne connais guère que M. Jacques, un charmant jeune homme sous tous les rapports.

— Vous pourriez ajouter un avocat de talent; il a déjà eu des succès au Palais, et le barreau de Marseille fait en ce moment des efforts pour le décider à rester en ce pays. Jacques a de l'aventure, il songe à la vie politique; celui-là ne m'inquiète pas. Son frère, c'est différent.

— M. Georges, je crois ?

— Oui.
— Il est encore fort jeune.
— H a vingt ans passés. Ah ! fit le comte après un silence, je dois me décider à vous donner des détails sur ce malheureux enfant; car, sans explications, vous ne pourriez comprendre mes résolutions à son égard.

— Je vous écoute, monsieur le comte.
— Georges a près de dix ans de moins que son frère; ma femme avait toujours désiré un second enfant, et la naissance tardive de ce fils nous remplit tous deux de joie. Son enfance n'eut rien de remarquable; il était délicat de santé, doux de caractère, ce qui amena sa mère à le gâter. Pour le soustraire à cette influence fâcheuse, je le mis au collège très-jeune; et si y montra un travailleur, et ses progrès furent rapides.

— M. Georges ? fit le notaire avec stupeur.

— Attendez donc, reprit M. de Védelle, vous allez tout savoir. Georges avait douze ans lorsque Mme de Védelle dut aller recueillir l'héritage de son père à Cuba; je pris un congé et je l'accompagnai. Notre absence devait durer quinze mois; un procès engagé contre le gouvernement

espagnol la fit durer cinq ans. Pendant tout ce temps les lettres de France nous entretenaient souvent des succès de mon plus jeune fils, il était cité comme un élève distingué; à dix-sept ans il avait fini ses classes; je le destinai à l'Ecole polytechnique, et le voyais près d'y arriver; nous calculions avec bonheur, sa mère et moi, que l'époque de notre retour en France coïnciderait avec celle des examens; nous assistions d'avance à son triomphe. En débarquant à Brest, une lettre nous frappa d'un coup affreux ! Georges, épuisé par ses efforts, par ses travaux, était tombé atteint d'une fièvre cérébrale. Nous nous jetâmes dans une chaise de poste; quarante heures après nous étions au chevet de notre fils. Il n'avait plus aucune connaissance; nous semblions être arrivés pour recevoir son dernier soupir. Deux habiles médecins appelés près de lui disaient ne pouvoir plus compter que sur un miracle. Ce médecin suprême qui s'appelle la jeunesse, fit le miracle. Les portes de ce sépulchre à moitié entr'ouvert se refermèrent, mais la mort, furieuse d'avoir laissé échapper cette belle proie, s'en vengea cruellement.

— Il resta... dit M. Lescalle.
— Il n'acheva pas; il allait dire idiot.
« Il resta, reprit le comte, dans une atonie désolante, dans un engourdissement moral invincible. On appela d'abord cela une convalescence difficile; puis, le temps n'apportant aucune amélioration à cet état, on dut s'avouer que c'était quelque chose de pire. On nous conseilla pour lui la campagne, les exercices violents; nous partîmes pour ma terre du Val-Sec, en Lorraine, et je ramenai chez moi un être morose et malade à la place d'un

beau et intelligent jeune homme. Que vous dirai-je, monsieur Lescalle ? c'est une triste histoire, sans incident, et simple comme un malheur sans remède. La vie au grand air, l'équitation ramenèrent en partie les forces physiques de mon fils; la torpeur morale subsista, il témoigna un absolu dégoût pour tout travail, se mit à mener une vie errante qu'il a continuée ici, se fit silencieux, bizarre, sauvage et tellement indifférent à tout, que mes remontrances n'ont jamais rien pu gagner sur ses manies. Tout est donc fini; son cerveau a éprouvé des ravages irréparables, il faut le subir tel qu'il est.

— N'avez-vous pas consulté des médecins ?
— Plusieurs, dans les premiers temps, et des plus célèbres.
— Eh bien ?
— Tous m'ont conseillé de laisser faire au temps; c'était se déclarer impuissants: en effet, l'art est bien insuffisant quand c'est l'âme qui est malade. Oh ! c'est une chose affreuse, ajouta le comte avec un accent plein de découragement, d'avoir le spectacle de cette déchéance d'une intelligence ! J'avais rêvé pour cet enfant un avenir, il est fermé sans retour; mes projets, mes espérances, tout est détruit ! Je reste en présence de cette déception vivante ! »

Pour être complètement sincère, M. de Védelle aurait pu ajouter qu'il faisait payer assez cher au pauvre Georges les soucis dont il était la cause; son amertume contre lui allait parfois jusqu'à l'injustice, et ses sentiments s'exprimaient trop souvent par des paroles acerbes ou violentes auxquelles Georges ne répondait jamais, mais dont peut-être il souffrait.

Le notaire avait écouté le comte avec

beaucoup d'attention et s'efforçait de deviner où il en voulait venir.

« Cette situation est en effet très-pénible, dit-il pour rompre un silence qui se prolongeait.

— Pénible, douloureuse, insupportable ! fit le comte, et ajoutez qu'elle se complique encore en ce moment d'un embarras de la nature la plus délicate.

— Vraiment ! quel embarras ?

— Pour plusieurs raisons, il est devenu nécessaire de marier Georges, et c'est à ce sujet que j'attends de vous un service.

— Lequel ?

— Celui de m'indiquer les personnes sur lesquelles je pourrais jeter les yeux.

— C'est facile, je connais tout le monde à dix lieues aux environs; j'ai fondé seulement, monsieur le comte, mais dire quelles sont vos exigences.

— Oh ! je n'en ai pas un grand nombre.

— Tenez-vous à la noblesse ?

— Pas absolument; il donnera son nom à sa femme.

— A la fortune ?

— Je m'en passerai à la rigueur; je lui assure quinze mille livres de rente, et pourvu que la fille ait trente ou quarante mille francs, ce qui n'est pas une dot, je suis content.

— Pardon, dans ce pays-ci cela passe pour une dot assez gentille.

— Enfin, je verrai.

— Quant à la famille ?

— Honorable, et rien de plus; pas de marchands, cependant.

— L'âge ?

— Oh ! peu importe; cherchez entre quinze et quarante, si adus faut une femme, voilà tout, et pas trop laide, pour qu'elle ne la prenne pas en grippe.

— Voyons, donc, dit le notaire en regardant son